

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Décembre 2008 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

## Intérim : les entreprises profitent de la crise

Les intérimaires ont été les premières victimes de la crise économique, dès l'été 2008. Ainsi, en octobre 2008, leur nombre a diminué de 13% en un an en France, de 21% en Picardie. Seules 3 régions ont connu plus fort recul. Cependant, notre région figure, en octobre, toujours parmi celle où le recours à l'intérim est le plus élevé avec un taux qui représente 4,5% des emplois salariés (4<sup>ème</sup> rang national). Mieux, la Picardie est la seule région où l'intérim ait augmenté au cours de ce mois : +2,2% contre -4,6% au plan national. Aussi, cette évolution confirme les deux tendances actuelles en Picardie : la crise économique est déjà très présente et frappe d'abord les salariés au statut le moins stable, mais cette crise est aussi prétexte à précariser encore plus l'emploi.

## Le chiffre du mois

**39000.** C'est le nombre de logements supplémentaires, soit près de 5600 par an, qui ont été nécessaires entre 1999 et 2006 pour simplement maintenir le nombre d'habitants en Picardie ! Cela résulte de la décohabitation, séparations des couples et départs des enfants, qui conduit à la réduction de la taille moyenne de la famille. Ainsi, en 1999, on comptait 2,59 habitants par résidence principale, en 2006, 2,46. Par conséquent, la croissance actuelle du parc régional de logements sert tout juste à satisfaire les besoins des familles picardes plus nombreuses mais moins grandes. Et seules 20% des 50000 résidences principales supplémentaires sur les 7 ans, soit 1400 par an, ont contribué à la (faible) augmentation de la population picarde.

## 20% des emplois de l'INSEE PICARDIE délocalisables

*L'avenir de la statistique picarde ne passe pas par la Lorraine*

En septembre 2008, le Président de la République a annoncé une délocalisation de la statistique publique à Metz pour « compenser » le départ de régiments militaires. Le projet est d'y créer à terme un site de 750 agents, soit 10% des effectifs du système statistique français, dont la délocalisation rapide de cinq cents postes.

Si elles étaient suivies, ces mesures auraient pour conséquence de réduire de 20% les effectifs de la direction régionale de l'INSEE PICARDIE ! Car cette délocalisation vers Metz se caractériserait d'abord par la suppression importante de travaux et de postes... en Province, où se trouvent déjà les deux tiers du système statistique français ! L'INSEE PICARDIE serait l'une des directions régionales les plus impactées par ce transfert. Cette forte réduction des personnels aurait d'abord pour conséquence de supprimer des travaux réalisés localement, notamment dans le domaine de l'emploi et des entreprises. Or, ce sont des thèmes où la connaissance des acteurs de terrain est essentielle pour réaliser des travaux de qualité et mener des études pertinentes, au plus proche de la réalité vécue au quotidien. A un moment où l'emploi est de plus en plus précarisé, où les liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants sont de plus en plus étroits, où la mondialisation modifie rapidement les situations locales, comment peut-on imaginer parler du fonctionnement de l'économie picarde vu de Metz ?

Mais cette réduction d'effectifs remettrait aussi en cause d'autres travaux, tel le recensement de la population, faute de moyens suffisants pour les accomplir dans de bonnes conditions. L'ensemble conduirait à affaiblir les capacités de réponse de l'INSEE aux différents utilisateurs des données et analyses statistiques de notre région. Qui se soucierait d'intervenir dans le débat public, comme nous le faisons aujourd'hui, pour rappeler la réalité des chiffres sur l'insertion des personnes handicapées ou la création de l'agglomération « Cœur de Picardie » ?

Mais cela aurait aussi pour conséquence de ramener l'effectif de l'INSEE PICARDIE largement au-dessous des 100 personnes actuelles, seuil qui a toujours été indiqué par la direction générale de l'INSEE comme « taille minimale d'efficacité ». En clair, la mise en œuvre de cette délocalisation pourrait, à terme, remettre en question l'existence même de l'INSEE en Picardie.

*Vous pouvez vous aussi agir pour vous opposer à ces mesures en signant la pétition : [www.sauvonslstatistiquepublique.org](http://www.sauvonslstatistiquepublique.org)*

## Peu de prévention santé à l'école

La Picardie a de mauvais indicateurs de santé. Mais les bilans en matière de prévention santé en milieu scolaire prouvent que cela résulte surtout des insuffisances du système de santé dans la région, pas des Picards eux-mêmes. Ainsi, faute de personnels, la seule visite médicale obligatoire à l'école lors de la sixième année de l'enfant n'est réalisée, au mieux, que dans 2 cas sur 3 ! Au lycée professionnel, les examens, obligatoires également, des élèves travaillant sur des machines dangereuses ou avec des produits toxiques se font, faute de temps, en avril-mai alors qu'ils devraient se faire au tout début de l'année scolaire. Enfin, à l'université, seuls 50% des étudiants passent la visite médicale. Cet ensemble montre que l'État en Picardie ne se préoccupe pas de sa jeunesse !

=====

## 20% de logements en moins en un an

Le ralentissement de la construction de logements se poursuit. Entre novembre 2007 et novembre 2008, la baisse des logements autorisés est de 21% en Picardie (19,5% au plan national). La chute est aussi nette pour les logements commencés : -21,2% dans la région pour la même période, soit nettement plus qu'en moyenne (-14,3%). Autrement dit, la Picardie, incapable de combler son déficit en ce domaine dans les périodes fastes, va, au contraire, voir son retard s'accroître en ces temps de crise !

=====

## Stagnation des mariages

Après une baisse continue de 14,5% entre 2000 et 2006, le nombre de mariages en Picardie s'est stabilisé en 2007 à 8430 (+1% par rapport à 2006). En revanche, la baisse se poursuit au plan national (-2,7%). En fait, cet arrêt de la diminution régionale ne tient qu'à la forte hausse des mariages enregistrée dans l'Oise (+4,8%) et ne paraît donc pas être le signe d'un retournement de tendance, les Picards préférant de plus en plus l'union libre ou le PACS.

## Noyon sous les 15000 habitants

« Cœur de Picardie » ne répond pas aux conditions légales de création d'une communauté d'agglomération

Fin 2008, le journal officiel a publié les nouvelles populations légales de toutes les communes de France. Ces chiffres décrivent leur situation au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et leur évolution démographique sur 7 ans puisque les derniers résultats dataient de début 1999. Or, ceux-ci indiquent que la population de Noyon est de 14260 habitants en municipale et de 14651 en population totale (1). Sans entrer dans les méandres de la statistique, la première population comprend les habitants qui logent habituellement dans la commune, la seconde la complète avec les habitants qui s'y rattachent tout en ayant un autre lieu de résidence ailleurs. C'est donc cette première population qui est utilisée pour agréger les populations des communes, car c'est la seule qui permette de ne pas faire de « doubles comptes ».

De toute façon, Noyon n'atteint pas les 15000 habitants, l'un des trois critères pour créer une communauté d'agglomération qui doit, selon la loi, « associer plusieurs communes urbaines sur un espace sans enclave et d'un seul tenant, regroupant plus de 50000 habitants autour d'une ou plusieurs communes de plus de 15000 habitants ».

De plus, la population de Noyon baisse par rapport à 1999 (-1,5%), ce qui est aussi le cas de Roye (-4,0%). En clair, les 2 pôles pressentis de « Cœur de Picardie » sont en perte de vitesse. Et le départ du régiment de marche du Tchad (1200 personnes) d'ici 2011 devrait accentuer la tendance. Enfin, le nombre d'habitants des 128 communes envisagées atteint 70500, mais 20500 sont situés dans les 2 principales et 31600 (soit près de 45% de la population de la zone) dans les 9 villes plus importantes, si l'on ajoute à Noyon et Roye les 7 communes ayant entre 1000 et 2000 résidents. Autant dire que le reste est très éparpillé dans la campagne ! De même, du point de vue économique, Roye apparaît de plus en plus tournée vers Amiens et Noyon demeure insérée dans l'organisation de la vallée de l'Oise.

On peut comprendre la volonté de quelques élus de créer un pôle politique opposé à celui du maire de Compiègne, un picard dont l'action récente semble prouver qu'il est un des rares à regretter la France des privilèges d'avant 1789. On peut soupçonner que ces mêmes élus ne veulent pas que son principal opposant soit le maire de Thourotte. Mais on ne peut contourner les chiffres de population, qui sont le reflet d'une politique d'emplois et de logements... ou de son absence ! Et aujourd'hui, au-delà des calculs politiques, le compte n'y est pas...

(1) Les résultats de cet article sont disponibles sur [insee.fr](http://insee.fr)

## Moins d'élèves handicapés scolarisés

L'insertion des personnes handicapées est une priorité, notamment depuis la nouvelle loi de février 2005 sur ce thème. Mais là encore, le discours officiel ne résiste pas aux chiffres, notamment en matière d'éducation qui conditionne pour beaucoup l'insertion sociale future. Ainsi, lors de l'année scolaire 2007-2008, le nombre d'élèves handicapés accueillis par les écoles et établissements du second degré, publics et privés, était de 5967 en Picardie. Cela représente 1,57% de l'ensemble des effectifs régionaux. Mais ce chiffre est en baisse de 6,2% par rapport à 2006 ! Le recul est de 5,6% dans le premier degré (maternelle et primaire), de 7,6% dans le secondaire. Cette diminution est d'autant plus inquiétante que le nombre d'enfants handicapés scolarisables ne décroît pas et que près des deux tiers des jeunes handicapés accueillis dans le milieu scolaire ne bénéficient pas d'accompagnement d'un assistant d'éducation. Cela signifie que même l'accueil le « plus simple » de jeunes en situation de handicap pose encore problème et que, dans ce domaine, la volonté affichée est encore en décalage avec la réalité.